

FICHE D'INSCRIPTION

(à retourner à : ALREP - 15, avenue Franklin Roosevelt - 30000 NIMES (France))

FEVRIER 2005 CENTRE DE VACANCES INTERNATIONALE

Chalet CLUB ALPIN FRANÇAIS - CHAMROUSSE (Isère)

Afin de mieux satisfaire toutes les demandes, il est préférable d'envoyer l'inscription dès que possible.

**Coller ici une
photographie**

ENFANT : NOM et prénom : _____
Né(e) le : _____ à : _____ Nationalité _____

RESPONSABLE DE L'ENFANT (père, mère, tuteur) : _____

Nom et prénom : _____

Adresse habituelle : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Tél. : _____

Profession du Père : _____ Mère : _____

Adresse pendant le séjour : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Tél. : _____

Où téléphoner en cas d'urgence ? Nom : _____

Téléphone : _____ Ville _____

N° de Sécurité Sociale : _____ Mutuelle : _____

Provenance des aides aux vacances : _____ Montant total des aides : _____

CHOIX DU SEJOUR : DATES ET TARIFS :

I : sam 12 au sam 26 février II : sam 12 au sam 19 février III : sam 19 au sam 26 février
1266 € 683 € 683 €

PAIEMENT DU SEJOUR CHOISI AVEC DEUX POSSIBILITES :

1 ère possibilité : en versant ce jour avant le 31 décembre 2004 la somme de 100 (cent) euros ;
je verserai pour le 22 janvier 2005 le solde indiqué ci-après :

Séjour I : 1166 € Séjour II : 583 € Séjour III : 583 €

2 ème possibilité : en versant ce jour la somme complète correspondant au séjour choisi et indiquée
ci- après : Séjour I : 1266 € Séjour II : 683 € Séjour III : 683 €

par chèque à l'ordre de A.L.R.E.P. en espèces par mandat

avec des chèques vacances d'un montant : _____ €

en déduisant du paiement du séjour le montant des aides qui seront payées directement à l'ALREP
et je joins le document qui indique l'origine et le montant des aides : _____ €

PAIEMENT DU TRANSPORT :

train + car Paris Gare de Lyon - Grenoble – Chamrousse aller et retour :
92 € moins de 12 ans 142 € plus de 12 ans

train + car Avignon ou Nîmes - Grenoble – Chamrousse aller et retour:
71 € moins de 12 ans 97 € plus de 12 ans

par chèque à l'ordre de A.L.R.E.P. en espèces par mandat

Mon enfant arrive en voiture avec ses parents :

- le samedi 12 février à partir de 14 heures le samedi 19 février à partir de 14 heures

Mon enfant partira en voiture avec ses parents :

- le samedi 19 février à 14 heures au plus tard. le samedi 26 février à 14 heures au plus tard

Le montant des diverses aides auxquelles la famille a droit est à déduire du prix total à payer. Si la somme du règlement versé par la famille et des aides versées directement à l'ALREP est supérieure au montant du séjour, la différence sera bien entendu remboursée. Les aides versées directement aux familles n'entraînent pas de déduction au montant du séjour réglé par la famille à l'ALREP.

Je, soussigné _____

responsable légal de l'enfant, autorise la direction du centre de vacances à faire soigner mon enfant et à faire pratiquer les interventions chirurgicales (anesthésie comprise) en cas de nécessité.

Mon enfant a des frères et des sœurs (combien ?) : _____

Il vient pour la première fois dans un centre de vacances :

- OUI NON

Si non, centres fréquentés les années précédentes : _____

Des activités qui l'intéressent : _____

Des activités qui ne l'intéressent pas : _____

Je vous décris en quelques mots comment je ressens le caractère de mon enfant : _____

Je remplirai la fiche sanitaire de liaison qui me sera adressée avec les dernières informations. Cette fiche devra être retournée le 5 février 2005 au plus tard ou bien dans la valise de mon enfant qui la remettra en arrivant au centre de vacances. Si mon enfant prend des médicaments, je remettrai l'ordonnance de prescription et les médicaments à l'accompagnateur du voyage ou à l'assistant(e) sanitaire à l'arrivée au centre de vacances. Eventuellement, à l'arrivée de mon enfant au centre de vacances, je signalerai si une information de santé est à ajouter sur la fiche sanitaire de liaison.

IMPORTANT : STATURE (taille) : _____ ; POINTURE CHAUSSURES : _____

NIVEAU EN SKI : _____

Remarques transport ou autre : _____

Je m'engage : - à respecter les conditions générales et financières de l'organisation du centre,

- à rembourser, dans les huit jours qui suivent la facturation, le montant qui aurait pu être avancé et qui concerne des frais de séjour ainsi que les frais médicaux ou d'hospitalisation éventuels,

- à régler l'adhésion 2005 (une seule par famille pour l'année civile en cours).

Faire précéder la signature de la mention « **lu et approuvé** »

Fait à : _____, le _____